

La garderie ...

... un service communal et familial

Présentation

Deux salariées spécialisées dans la petite enfance s'occupent de vos enfants le matin entre 8h et 8h20 et le soir de 16h à 18h. Le goûter ayant lieu de 16h à 17h, aucun enfant ne sera rendu aux parents sur ce créneau: vous pourrez récupérer votre bambin à votre guise à compter de 17h, au groupe scolaire.

Les activités se déroulent dans notre groupe scolaire, permettant ainsi aux enfants de s'éveiller le matin en douceur en BCD . Le goûter, qui a fait l'objet d'une attention particulière pour sa composition (fruit, pain et confiture, yaourts...), fourni par la mairie, a lieu dans la salle de restauration située face à l'école. Les enfants reviennent ensuite au groupe scolaire pour jouer dans la cour ou dans la salle d'activités ou pour commencer leurs devoirs pour les plus autonomes.

Le tarif est fixé chaque année par délibération en conseil municipal.

Actuellement, il s'établit comme suit :

- matin : 1 €
- goûter, de 16h à 17h : 2€
- soir après 17h : 2 €

